

PROPOSITION D'ASSURANCE **DEMANDE DE DEVIS**



Le présent questionnaire a pour but de collecter des informations par rapport à vos demandes et concernant le risque à faire assurer, afin de déterminer vos exigences et besoins et pouvoir vous proposer un contrat d'assurance cohérent avec ceux-ci.



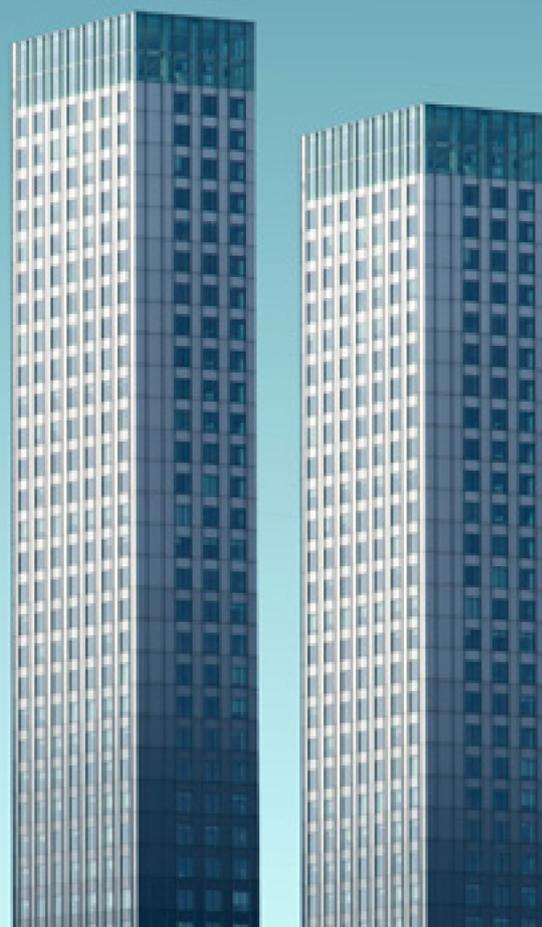
Il est dès lors important que vous répondiez à ce questionnaire de façon complète, correcte, précise et sincère. A cet égard, nous attirons tout particulièrement votre attention sur le risque de sous-assurance, de sur assurance, de double assurance et de couverture inadéquate.

FORMULAIRE 

Pour que ce document soit valide il devra être complété en totalité et accompagné des documents demandés.



Le document est à envoyer à info@eurocaution-benelux.com ou par email à votre personne de contact.



1.

Vous connaître

> 1.1 Identification du demandeur

Nom de la société |

Numéro d'entreprise |

Rue |

Numéro |

Code Postale |

Commune |

Site web |

> 1.2 Coordonnées de la ou des personne(s) en charge de la relation

Nom |

Prénom |

Fonction |

Tél. Fixe |

Tél. Portable |

E-Mail |

Nom |

Prénom |

Fonction |

Tél. Fixe |

Tél. Portable |

E-Mail |

➤ 1.3 Pour quelle(s) société(s) de votre groupe sollicitez-vous nos services de distribution et de conseil ?

idem demandeur ●

Nom de la société |

Numéro d'entreprise |

Rue |

Numéro |

Code Postale |

Commune |

ET/OU

Nom de la société |

Numéro d'entreprise |

Rue |

Numéro |

Code Postale |

Commune |

➤ 1.4 Vous êtes actif dans les secteurs suivants

- Promotion immobilière résidentielle
- Promotion immobilière non-résidentielle
- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- Construction de routes et de voies ferrées
- Construction de réseaux et de lignes
- Construction d'autres ouvrages de génie civil
- Démolition et préparation de sites
- Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation
- Travaux de finitions
- Dépollution et autres services de gestion des déchets
- Activités de marchands de biens immobiliers
- Activités de sociétés holding inclus les sociétés de participation financière
- Activités de fonds de placement et entités financières similaires
- Activités d'assurance
- Autre : Veuillez préciser votre code NACE :

➤ 1.5 Combien de projets résidentiels développez/construisez-vous par an ?

Nombre de projets |

Nombre de résidences |

Nombre d'appartements |

Nombre de maisons individuelles |

➤ 1.6 Quel est le montant net de votre chiffre d'affaires ?

Année en cours |

N - 1 |

N - 2 |

➤ 1.7 Liste des documents à transmettre

Pour chaque société identifiée dans le présent document, veuillez nous transmettre :

Document KYC : Know your customer :

- Un organigramme complet (jusqu'aux bénéficiaires ultimes) en amont et en aval de la société
- Une présentation de la société reprenant au minimum les projets réalisés et à réaliser
- Déclarations des bénéficiaires économiques
- Copie Carte d'identité des bénéficiaires économiques
- Copie Carte d'identité des administrateurs de la société

Information sur le chiffre d'affaires futur :

- Le carnet de commandes signées
- Le budget prévisionnel des 3-4 prochaines années

Données financières :

- Les bilans : N-1, N-2
- Le bilan consolidé du groupe si existant
- Les comptes pertes et profits à jour
- Une liste reprenant tous les créanciers incluant au minimum le nom du créancier, le montant restant dû et l'échéance
- Une liste reprenant toutes les cautions, encours bancaires (crédits) et garanties financières, et leur échéance

> 1.8 Votre personne de contact

Nom |

2. Votre demande d'assurance spécifique

Votre attention est attirée sur le fait que nous ne distribuons que les produits d'assurance des branches 14, 15, 16 et 17 et limités aux produits énoncés ci-dessous.

> 2.1 Quelle est la couverture d'assurance que vous recherchez ?

Produits conçus par EuroCaution

- Garantie Loi Breyne (Belgique)
 - un devis pour une ligne de cautionnement globale
 - un devis pour un projet unique

- Garantie Infrastructure

Uniquement en combinaison avec une Garantie Loi Breyne

- un devis pour un montant unique de

Montant de la garantie demandée |

Commune bénéficiaire de la garantie |

Durée de la garantie |

Merci de nous transmettre la copie du contrat ou de la convention que vous avez signé avec la commune.

Autres produits intermédiés par EuroCaution

- Garanties financières et Cautions
 - un devis pour une ligne de cautionnement
- Couverture du risque politique
 - un formulaire spécifique vous sera envoyé

3.

Analyse plus précise du risque à couvrir

➤ 3.1 Votre demande d'assurance garantie financière d'achèvement

➤➤ 3.1.1 Vendeur de la part construction

Nom de la société |

Numéro d'entreprise |

➤➤ 3.1.2 Descriptif de l'opération de construction

➤➤➤ 3.1.2.1 Coordonnées et références cadastrale

Nom du projet |

Rue |

Numéro |

Code Postale |

Commune |

Référence(s) Cadastre(s) |

Descriptif du projet (veuillez préciser le nombre de lots, de maisons, d'appartements, de bureaux, de caves, de parking,...)

➤➤➤ 3.1.2.2 Terrain

La société est-elle propriétaire du terrain ?

Si non, merci d'indiquer les coordonnées complètes du vendeur du terrain ▼

oui

non

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

Rue |

Numéro |

Code Postale |

Commune |

>>> 3.1.2.3 Les dates prévisionnelles

Date de début de commercialisation |

Date prévisionnelle de livraison provisoire |

Date commencement des travaux |

Date prévisionnelle de premier acte |

>> 3.1.3 Le notaire

Nom du notaire |

Nom et Prénom du Clerc |

Numéro de téléphone |

E-Mail |

>> 3.1.4 La commercialisation de l'opération. Veuillez indiquer les montants HT (quote part construction et terrain inclus)

Lots (Appartements)

Lots déjà (pré)-vendus

Lots à vendre

TOTAL

Nombres

Montants

	Nombres	Montants
Lots déjà (pré)-vendus		
Lots à vendre		
TOTAL		

>> 3.1.5 Les chiffres de l'opération de construction

Postes	Montants HT	Montants TTC
Coûts de construction clé en main		
Travaux de voiries et aménagements		
Honoraires techniques et frais d'architecture		
Honoraires de gestion		
Honoraires de ventes		
Divers (taxes, raccordements, publicité, ...)		
Frais Financier et Assurances		
Prix d'achat du terrain		
Coûts divers		
TOTAL COÛT DE REVIENT		
Prix de vente quote part terrain		
Prix de vente quote part construction		
TOTAL PRIX DE VENTE		
Marge prévisionnelle		

Avez-vous déjà payé des factures liées à la construction ?

Si oui ▼

oui non

	Montants HT	Montants TTC
Déjà payé		

>> 3.1.6 Le Financement de l'opération

Nature	Montant affecté au terrain	Montant affecté à la construction
Apport en fonds propre		
Prêt bancaire		
Préventes / Contrat(s) de réservation(s)		
Autres (prêt actionnaire, ...)		
TOTAL		

>> 3.1.7 L'entreprise générale de construction choisie

Travaillez-vous en entreprise générale ?

Si oui

oui non

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

Si non veuillez nous communiquer les coordonnées des principaux sous-traitants si déjà connu

Gros-œuvre

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

Menuiseries Extérieures

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

HVAC – Techniques spéciales

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

Electricité

Nom de l'entreprise |

Numéro de l'entreprise |

>> 3.1.8 Liste de documents à nous fournir liés au projet

- Plan de trésorerie du projet immobilier et/ou Budget prévisionnel du projet
- Copie du contrat de construction (ou draft)
- Liste complètes des intervenants sur le chantier (inclus les sous-traitants)
- Permis de construire ou équivalent
- Acte d'achat du terrain ou preuve que l'assuré peut exploiter le terrain
- Grille des prix de vente
- Plaquette commerciale du projet
- Copie des contrats de réservation (ou compris de vente avec accord bancaires)

4.

Avez-vous besoins d'autres type de garanties financières et cautions ?

oui

non

Si oui veuillez compléter les champs ci-dessous ▼ Si non rendez-vous au point 5

> 4.1 Type de garantie ?

Type de garanties (Quel est le montant souhaité par type de garantie) :

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Garantie de bonne exécution : | <input type="radio"/> Garantie environnementale : |
| <input type="radio"/> Garantie de bonne fin : | <input type="radio"/> Garantie douanière : |
| <input type="radio"/> Garantie de restitution d'acompte : | <input type="radio"/> Autre : |

➤ 4.2 Informations financières (Projections)

Chiffre d'affaires prévus année en cours :	Résultat net attendu année en cours :
Chiffre d'affaires années suivantes :	Résultat net attendu année suivante :

➤ 4.3 Liste de documents à nous fournir liés au projet

- Tous les contrats ou brouillons de contrats nécessaires à l'analyse de la demande
- Modèles de garanties

5. La fourniture de conseils

Lorsque nous distribuons un contrat d'assurance à un client ayant son siège social ou son adresse professionnelle en Belgique, nous ne fournissons pas de conseil.

Le preneur d'assurance, l'assuré et le demandeur ▼

- s'engagent à transmettre à l'assureur tous les documents demandés ;
- certifient que les déclarations sur la base desquelles le présent document est établi, sont conformes à la vérité. En cas d'omission ou d'inexactitude intentionnelle, le contrat d'assurance peut être déclarée nul ;
- s'engagent à informer l'assureur de tout changement dans le risque à assurer avant sa conclusion ;
- ont pris connaissance de l'information précontactuelle relative au contrat d'assurance caution d'achèvement Version 1 du 01/10/2022 (Belgique), ainsi que de la politique de gestion des conflits d'intérêts d l'assureur et en accepte les termes ;
- reconnaissent avoir pris connaissance des conditions générales du produit Assurance Caution d'achèvement Version 1 du 01/10/2022 (Belgique) ;
- reconnaissent que le présent contrat répond à vos exigences et besoins ;
- reconnaissent avoir reçu une copie du présent document et avoir lu, compris et acceptés les conditions générales de courtage et la Notice Vie Privée accessible via le site www.eurocaution-benelux.eu ;
- accepter les conditions générales de courtage (en ce compris le régime de responsabilité prévu à l'article 7) ;
- nous dispenser expressément de nos obligations en matière de secret professionnel, dans les conditions définies à l'article 5.3 des conditions générales de courtage.

Fait à |

Le |

Signature
Nom & Prénom

Ce document pour être valide, doit être complété en totalité, signé et accompagné des documents demandés. Le document signé accompagné des annexes est à envoyer à info@eurocautionbenelux.com ou à votre personne de contact.

Qui sommes-nous ?

Nous, EuroCaution SA, ci-après EuroCaution, sommes un courtier en assurances et réassurances dont le siège social est établi au Grand-Duché de Luxembourg, rue de Mérovingiens, 7, à L-8070 Bertrange

Nous sommes inscrits au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B169101 et agréés auprès du Commissariat aux Assurances sous le numéro 2012CM012. Notre immatriculation peut être vérifiée à tout moment sur le site internet du Commissariat aux Assurances : www.caa.lu

Nous exerçons nos activités sous le contrôle du Commissariat aux Assurances, autorité de surveillance luxembourgeoise du secteur des assurances, établi au Grand-Duché de Luxembourg, Boulevard Joseph II, 7, à L-1840 Luxembourg.

Nous sommes également dûment habilités à exercer nos services en Belgique en libre prestation de services et sommes à cet effet inscrits auprès de la FSMA, autorité belge des services et marchés financiers, établie en Belgique, Rue du Congrès, 12-14 à 1000 Bruxelles (www.fsma.be).

Comment pouvez-vous nous contacter et comment communiquons-nous avec vous ?

Vous pouvez utiliser les modes de communication suivants :

Et vous pouvez vous adresser à nous dans les langues suivantes : Anglais, Français et Néerlandais

@ | info@eurocaution-benelux.com | Luxembourg : +352 20 21 23 24 – 99 | Belgique : +32 2 588 27 63
✉ | Grand-Duché de Luxembourg, rue de Mérovingiens, 7 à L-8070 Bertrange | ⌚ | Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

À partir du moment où vous nous avez communiqué votre adresse e-mail au point I ci-avant, nous communiquerons principalement avec vous par ce moyen, en vous transmettant les documents et informations sur support durable. Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez cependant toujours, gratuitement, nous demander d'obtenir des documents papier.

Vous souhaitez que nous vous transmettions toute documentation précontractuelle ou contractuelle en format papier, plutôt que sur un support informatique.

Quels sont les services que nous vous offrons et à quelles conditions ?

Nous offrons des services de distribution d'assurances aux clients professionnels, à l'exclusion des consommateurs. Nos services consistent à fournir des conseils sur des contrats d'assurance, à proposer des contrats d'assurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion, à conclure de tels contrats, ou à contribuer à leur gestion et à leur exécution, notamment en cas de sinistre. Nous offrons nos services pour des risques situés au Grand-Duché de Luxembourg mais également, en libre prestation de services, dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Pays-Bas, Pologne, Suède.

Nos services de distribution et de conseil sont totalement indépendants. En raison de notre statut de courtier, nous travaillons indépendamment de toute entreprise d'assurance et nous agissons pour la préservation de vos intérêts, en vous conseillant des solutions conformes à vos besoins et en vous représentant auprès des entreprises d'assurances.

Conformément à la loi luxembourgeoise du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances, lorsque nous distribuons un contrat

d'assurance à un client ayant sa résidence habituelle ou son établissement au Grand-Duché de Luxembourg, nous fournissons toujours des conseils, sauf si vous y renoncez expressément. Ces conseils sont basés sur une analyse impartiale et personnalisée, c'est-à-dire fondés sur l'analyse d'un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché de façon à pouvoir vous recommander de manière personnalisée le contrat d'assurance qui est adapté à vos besoins.

En revanche, lorsque nous distribuons un contrat d'assurance à un client ayant sa résidence habituelle ou son établissement en Belgique, nous ne fournissons pas de conseil, conformément à la loi belge du 4 avril 2014 relative aux assurances.

Nos services sont prestés conformément aux conditions générales de courtage annexées au présent document et que vous accepterez par la signature de ce document.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet www.eurocaution-benelux.eu

Contestations éventuelles

Sans préjudice de votre droit d'agir en justice, en cas de problème, de question, de réclamation ou de contestation éventuels, vous pouvez prendre contact directement et en priorité avec nous via l'un des moyens de communication repris ci-dessus. Afin que les réclamations puissent être traitées dans les meilleurs délais, veuillez à mentionner au moins les informations suivantes :

- Nom et prénom ;
- Adresse postale complète ;
- Coordonnées téléphoniques et/ou électroniques ;
- Numéro du contrat d'assurance concerné (ou à tout le moins le type d'assurance et/ou la compagnie d'assurance).

Si, malgré nos efforts pour résoudre le problème, aucune solution ne devait être trouvée ou si, de manière générale, vous souhaitez déposer une plainte concernant la prestation de service fournie, vous pouvez vous adresser au Commissariat aux Assurances, organe habilité à recevoir et examiner les réclamations émanant des consommateurs conformément à l'article 2, (1), litera g, de la loi du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances :

- Par mail : caa@caa.lu
- Par téléphone : (+352) 22 69 11 – 1
ou par fax : (+352) 22 69 10
- Par courrier : Boulevard Joseph II, 7, L-1840 LUXEMBOURG, Grand-duché de Luxembourg

En Belgique, vous pouvez également vous adresser à l'Ombudsman des Assurances :

- Par mail : info@ombudsman.as
- Par téléphone : +32 (0)2 547 58 71
ou par fax : +32 (0)2 547 59 75
- Par courrier : Square de Meeûs, 35 à 1000 Bruxelles

Nous confirmons ici :

- que nous ne détenons pas de participation, directe ou indirecte, représentant 10% ou plus des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurances ;
- qu'aucune entreprise d'assurances ou société mère d'une entreprise d'assurances ne détient de participation, directe ou indirecte, représentant 10% ou plus de nos droits de vote ou de notre capital.
- qu'il existe des contrats de services allant au-delà de l'activité de distribution d'assurances que nous avons conclus avec les entreprises d'assurances suivantes : Zurich, THMCC, Stonefort Insurance SA (formerly known as Builders Direct SA), Stonefort Reinsurance (formerly known as Builders RE), Atradius, Accredited Insurance Europe Limited (AIEL).

Comment sommes-nous rémunérés pour les services que nous offrons ?

Pour les services de distribution d'assurances prestés en relation avec un contrat d'assurance, nous sommes rémunérés exclusivement :

- sous la forme de commissions payées par les compagnies d'assurance et incluses dans la prime d'assurance ;
- sur la base d'honoraires, c'est-à-dire une rémunération payée directement par vous, notre méthode de calcul des honoraires étant un pourcentage de la prime versée à l'assureur ;
- sur la base d'une combinaison de commissions et d'honoraires.

Un éventuel complément d'information sur notre système de rémunérations peut être obtenu sur simple demande.